



Rédacteur en chef :

Dr Jean-Philippe DELABROUSSE-MAYOUX

8, rue Saint Martin
24100 BERGERAC

neuro24@club-internet.fr

Présidente :

Dr Evelyne PLANQUE

11, chemin de la belle
au bois dormant
88000 EPINAL

evelyne.planque@wanadoo.fr

Secrétaire général :

Dr Jean-Denis TURC

6, rue Amavet
13500 MARTIGUES

jd.turc@wanadoo.fr

Trésorier :

Dr Michel GUGENHEIM

2, rue d'Angiviller
78120 RAMBOUILLET

michel.gugenheim@wanadoo.fr

Trésorier adjoint :

Dr Jean-Philippe DELABROUSSE-MAYOUX

8, rue Saint Martin
24100 BERGERAC

neuro24@club-internet.fr

Neurologie libérale

Revue trimestrielle d'informations
scientifiques et professionnelles

Journal faxé de neurologie

contact :

jd.turc@wanadoo.fr

www.anllf.org

25 ans, 15 ans, 9 mois

25 ans

Il y a 25 ans naissait l'ANLLF.

Association fédératrice rassemblant la quasi totalité des neurologues libéraux, vigilante grâce à l'engagement bénévole des membres des bureaux qui se sont succédés depuis sa création, toujours prêts à défendre les intérêts de tous, partenaire privilégié des autorités de tutelles grâce à son professionnalisme sa mobilisation, incontournable dans l'organisation et l'animation de nombreuses manifestations notamment dans la formation continue, conviviale et tolérante dans le respect de la pensée de chacun.

15 ans

Vous connaissiez l'acronyme FMC, vous avez failli vous accoutumer à l'EPP mais c'était sans connaître nos tutelles et leurs arcanes... Il leurs a fallu 15 ans pour vous en concocter un nouveau, le DPC et ainsi faire en sorte que d'acronyme en acronyme vos neurones restent affûtés avides de connaissances certifiées. Vous en aurez un avant goût en lisant le billet de notre Présidente.

9 mois

Pour mener à bien la mission confiée par le conseil d'administration concernant la création d'un nouveau site internet. Nous l'avons voulu plus convivial plus vivant plus interactif et à côté des rubriques du forum que vous retrouverez inchangées mais que vous pourrez pour certaines étoffées de documents, d'iconographie, vous trouverez des actualités, des articles de presse, la possibilité de créer vos blogs, de personnaliser votre fiche, des cas cliniques, des sondages, un espace grand public. Ce site est le vôtre et je compte sur vous pour l'alimenter le faire vivre : pour ce faire vous trouverez toutes les coordonnées des membres du conseil d'animation dont je me suis entouré, chacun chargé d'animer et de renseigner une rubrique.

Bonne lecture et bon surf
Jean-Philippe DELABROUSSE-MAYOUX ■

Un quart de siècle, déjà ! 1987-2012

Que de chemins parcourus pendant ces années de développement de l'ANLLF : début artisanal avec les moyens « du bord », ceux de nos cabinets médicaux avec leurs secrétariats, organisation des réunions annuelles par nous-mêmes... Et certains membres de nos familles, rédaction du Bulletin Trimestriel avec Bertrand Pertuiset co-fondateur et rédacteur en chef, aidé des secrétaires de région au nombre de 6 initialement jusqu'à la réunion avec l'Association des Neurologues Libéraux de l'Est (ANLE). L'activité syndicale était déjà pilotée par Jean Vrigneaud qui a maintenu sans faillir notre défense qu'il expliquait dans les informations du Journal Faxé de Neurologie diffusé à toute la communauté hospitalière et libérale. Ebauche du tripartisme qui se concrétisera par la suite dans la constitution des Journées de Neurologie de Langue Française (JNLF), puis de la Fédération Française de Neurologie (FFN) ; parallèlement, l'ANLLF était passée à 9 régions par le regroupement de nos amis belges et suisses dans l'esprit de la francophonie. Impossible de citer tous les acteurs de ces premières années, aux talents multiples dont les principaux étaient l'amitié et la fidélité à l'ANLLF ; certains chers disparus nous manquent cruellement et nos pensées se portent vers leurs personnalités inoubliables.

Depuis cette époque « historique », quand on se souvient qu'une des premières réunions annuelles avait servi à présenter une technique révolutionnaire... Le fax alors que l'informatique n'existait pas encore, l'ANLLF s'est magnifiquement développée grâce à la participation de tous. La revue « la Neurologie Libérale » nous a beaucoup appris alors que la Lettre de l'ANLLF nous tient au courant de la vie de l'Association et que le forum nous permet d'échanger nos expériences sur des cas cliniques ou des problèmes d'organisation du cabinet. La rotation des postes au bureau tous les 3 ans, de même que les lieux des réunions annuelles toujours différents nous ont conduits à mieux nous connaître, à découvrir la France, et le Québec pour ceux qui ont eu la chance de participer aux échanges depuis 1990, de même qu'avec nos amis Algériens, dans des rencontres fructueuses.

Tous nos vœux pour l'avenir de l'ANLLF et de ses membres dans un cadre législatif évolutif mais non surprenant pour nous tous avides de formation continue.

Docteur Hubert DÉCHY ■
Président Honoraire de l'ANLLF

Agenda 2012

• Journées nationales de Neurologie de langue Française

Du mardi 3 avril 2012
au vendredi 6 avril 2012

Nice

Organisateur : JNLF

Web : <http://www.jnlf.fr/02-congres/2012/programme.asp>

• 64^e Congrès de l'American Academy of Neurology

Du samedi 21 avril 2012
au samedi 28 avril 2012

La Nouvelle-Orléans, USA

Organisateur : AAN

Web : <http://www.aan.com/go/am12>

• 16th International Congress of Parkinson's Disease and Movement Disorders

Du dimanche 17 juin 2012

au mercredi 20 juin 2012

Dublin, Ireland

Web : <http://www.mdscongress2012.org/>

• ECTRIMS

Du mercredi 10 octobre 2012

au samedi 13 octobre 2012

Lyon, FRANCE

Web : <http://www.ectrims.eu/>

• Réunions nationales

Commission des mouvements anormaux

Du samedi 12 mai 2012

au dimanche 13 mai 2012

Corse

Organisateur : ANLLF

• Réunion nationale de l'ANLLF

Du vendredi 21 septembre 2012

au dimanche 23 septembre 2012

Deauville, France

Organisateur : ANLLF

• Réunions régionales

Place des marqueurs biologiques et en neuro-imagerie dans le diagnostic de la MA

Jeudi 24 mai 2012

Paris

Organisateur : ANLLF Ile-de-France

• Aspects pratiques de la prise en charge de l'épilepsie - Actualités SEP-Parkinson

Du samedi 16 juin 2012

au dimanche 17 juin 2012

Noirmoutiers

Organisateur : ANLLF Ouest

• Réunion fanco-belge

Samedi 8 septembre 2012

Bruxelles, Belgique

Organisateur : GRAAL

• Réunion régionale ANLLF Nord

Samedi 24 novembre 2012

Dunkerque

Organisateur : ANLLF Nord

15 ans plus tard...

FMC, EPP étaient des acronymes qui commençaient à devenir familier aux médecins. Il faut maintenant apprivoiser DPC (développement professionnel continu), CSI (commission scientifique indépendante), OGDPC (organisme gestionnaire du DPC), CNP (conseil national professionnel), FSM (fédération des spécialités médicales).

Après 15 années de tergiversations, d'atermoiements, d'aller retour des textes de loi entre les différents protagonistes, les décrets réglementant la formation obligatoire sont parus au JO du 1er janvier 2012. Malgré tout de nombreuses zones d'ombre demeurent, la plus importante portant sur le financement et 2012 restera quoi qu'il en soit une année de transition.

Ainsi chaque médecin, quelque soit son mode d'exercice devra satisfaire chaque année à une action de DPC, le contrôle quinquennal de cette obligation étant dévolu à l'ordre des médecins. En cas de non respect de cette obligation, un plan de rattrapage sera proposé. L'absence de réalisation de ce programme pourra à l'extrême, constituer un cas d'« insuffisance professionnelle » et aboutir à l'interdiction d'exercer. Les formations validantes pourront revêtir bien des formes différentes : congrès, séminaire EPU, eFMC, DU, DIU, participation active à une RCP, à condition d'être reconnues par l'organisme de DPC et d'avoir une totale transparence financière.

Le médecin choisira librement l'organisme de DPC évalué positivement par le CSI, auprès duquel il souhaite valider cette formation. Cette action devra être conforme aux grandes orientations nationales arrêtées par le ministère de la santé orientations pouvant être modulées régionalement par les ARS. Le véritable maître d'œuvre du dispositif reste par ailleurs l'OGDPC en ce qui concerne décisions administratives et surtout modalités de financement pour les médecins libéraux.

Chaque médecin libéral disposera d'un forfait qui prendra en charge, les frais qui lui auront été facturés par l'organisme de DPC, les pertes de ressource et les dépenses diverses. Le budget global de l'OGDPC devrait être financé par les fonds conventionnels et la nouvelle taxe sur l'industrie pharmaceutique (150 Millions d'euros) créée par la loi médicament. Le montant du forfait attribué individuellement n'est pas encore révélé mais les estimations semblent faire part de la possibilité du financement chaque année d'une journée de formation par médecin...

En ce qui concerne spécifiquement la neurologie et tout comme cela avait déjà été le cas pour la FMC et l'EPP, l'ANLLF reste très impliquée au sein de la FFN et des JNLF pour que ces nouvelles obligations puissent être mises en place de la meilleure manière possible pour les neurologues libéraux. La FFN s'organise dès à présent afin de constituer le conseil professionnel qui lui permettra d'être le principal maître d'œuvre du DPC des neurologues et nous continuerons à vous informer au fur et à mesure de la mise en place des dispositions obligatoires.

Evelyne PLANQUE ■
Présidente de l'ANLLF

15 Décret n° 2011-2113 du 30 décembre 2011 relatif à l'organisme gestionnaire du développement professionnel continu <http://www.legifrance.gouv.fr/JORF> du 1^{er} janvier 2012

18 Décret n° 2011-2116 du 30 décembre 2011 relatif au développement professionnel continu des médecins <http://www.legifrance.gouv.fr/JORF> du 1^{er} janvier 2012